DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 15 mai 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER,

Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame

Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

<u>Procuration(s)</u>: Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame

Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Serge OEHLER ayant donné

pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s): Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric

ELKOUBY, Madame Martine JUNG

Absent(s):

Rapporteur: Madame Michèle ESCHLIMANN

N° CP/2017/191 - 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement

social

PDH - Proposition d'attribution de subvention départementale pour l'adaptation de logements locatifs sociaux au handicap et/ou à la perte d'autonomie à LINGOLSHEIM

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition du président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 13 800,00 € à CUS HABITAT et a DOMIAL pour l'adaptation de 6 logements sociaux, conformément au tableau ciannexé à la délibération.

Elle approuve, par ailleurs, les termes de la convention-type d'attribution de subvention et de réservation départementale de logements locatifs sociaux annexée à la présente délibération.

Elle autorise son président à signer ces conventions à intervenir respectivement avec CUS Habitat et DOMIAL.

Non participation au vote : Monsieur Mathieu CAHN, Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20170515-lmc1108749-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 16/05/17